



Licenciement pour femme enceinte

Par **coco26262626**, le **15/08/2013 à 21:20**

bonjour rnvoila je tiens une petite pme et j'ai embauché une secretaire depuis moins de 3 mois et qui m'annonce etre tombé enceinte depuis 6 mois environ rnrnmais bien sur elle ne m'avait rien dit de tous celarnrnje voudrais savoir quel sont mes recours pour eviter de payer le conges maternité et si possible un licenciement pour faute

Par **Lag0**, le **16/08/2013 à 10:45**

Bonjour,rn[citation]et si possible un licenciement pour faute[/citation]rnQuelle faute ? Vous pensez vraiment que la grossesse de la salariée peut être reconnue comme une faute ????